



L'égalité femme/homme, facteur de performance et d'attractivité territoriale

Les femmes sont de plus en plus nombreuses à vouloir s'engager dans la création ou la reprise d'entreprise. Elles contribuent ainsi à améliorer la cohésion économique et sociale des territoires, mais leurs projets ne s'inscrivent pas dans les référentiels économiques habituels.

Les femmes sont, plus fréquemment que les hommes, confrontées aux difficultés économiques (chômage, temps partiel, bas salaires, CDD...) et aux difficultés sociales (accès au logement, à des services de garde d'enfants, au transport...). De nombreux territoires, tant urbains que ruraux, sont confrontés à cette situation : le chômage et la précarité des femmes limitent leur participation à la vie locale, sociale, culturelle, sportive, politique... Cela conduit à une sous-utilisation du capital humain féminin présent sur les territoires, alors que leur niveau de formation et leurs aspirations devraient conduire les femmes à participer pleinement au développement économique, social et politique des régions.

Elles sont de plus en plus nombreuses à vouloir s'engager dans la création ou

la reprise d'entreprises. Les études réalisées, notamment dans les Côtes-d'Armor et le Finistère, montrent que la majorité d'entre elles développent des projets dans les domaines de l'innovation sociale, du tertiaire et du développement durable. Elles contribuent, ou souhaitent contribuer, à améliorer la cohésion économique et sociale des territoires.

Or, l'innovation sociale dans le tertiaire sert la performance territoriale, notamment en milieu rural, car, pour les habitants comme pour les entreprises, l'existence de services sociaux, éducatifs et culturels, alliée à un cadre de vie agréable et protégé, sont des éléments clés dans le choix du lieu d'habitation et d'implantation. Ainsi, dans l'étude récente de l'Association française des petites villes sur les politiques en faveur de l'innovation¹, il est précisé que « (...) l'innovation

dépasse aujourd'hui le simple cadre technologique pour trouver des applications dans des domaines non technologiques que l'on pourrait qualifier de sociétaux²». Ainsi, l'innovation sociale (visant à résoudre un problème social) comme tertiaire (concernant la culture, le tourisme et les services à la personne) « (...) intéressent tout particulièrement les villes petites dont l'économie repose, en grande partie, sur ces activités³ ».

Des projets en partenariat

Néanmoins, à travers nos études et entretiens avec les acteurs du développement (élus, salariés de Pays, de collectivités locales ou de Chambres consulaires...), nous observons qu'ils méconnaissent la situation de l'emploi des femmes et, en particulier, les freins qu'elles rencontrent ainsi que les projets et idées qu'elles portent. Ces acteurs s'inscrivent bien souvent dans une logique privilégiant l'aménagement spatial (ZAC, ZI...), l'accessibilité (routes, train, haut débit...) et le développement exogène. Les projets et les idées ne s'inscrivant pas dans les référentiels économiques habituels bénéficient d'une faible écoute (l'économie sociale et solidaire par exemple). Par ailleurs, beaucoup de femmes sont peu aguerries aux pratiques et réseaux institutionnels. Afin de sensibiliser et de former les acteurs du développement local à ces questions, le cabinet Perfégat pilote actuellement deux projets en partenariat avec des Pays et des communautés d'ag-

glomération. Dans les deux cas, il s'agit de valoriser les compétences, les parcours et l'expérience des femmes en les rendant visibles, de favoriser le transfert de leurs projets dans l'économie locale. Le premier projet s'intitule Femmes cadres et développement territorial. Les derniers recensements et études démographiques montrent que de nombreux couples actifs reviennent ou viennent vivre en Bretagne après une première partie de vie active dans de grandes métropoles. Très souvent, c'est l'homme qui a été recruté et la femme s'inscrit au chômage. Ces femmes sont alors confrontées au faible nombre de postes d'encadrement proposés. Elles connaissent mal leur nouvel environnement socio-économique et ne sont insérées dans aucun réseau. Cela est encore plus vrai pour celles qui recherchent un emploi de cadre après un congé parental survenu au même moment que le déménagement.

Pourtant, du fait de leurs compétences et de leur expérience professionnelle, souvent dans des grandes entreprises multinationales et dans le tertiaire, les femmes cadres pourraient contribuer à la croissance économique locale et aux mutations sectorielles et managériales nécessaires pour favoriser le développement durable.

Ce projet vise donc à mobiliser les acteurs du territoire et les femmes cadres en recherche d'emploi afin de faciliter leur intégration au sein de réseaux et l'accompagnement vers le retour à l'emploi ou la création/reprise

d'entreprise. Deux Pays participent à cette expérience : le Pays de Lorient et le Pays de Brest. Des entretiens biographiques ont permis de mieux comprendre le parcours des femmes cadres, leurs atouts, leurs difficultés et d'élaborer un plan d'action. Un événement va être créé par les femmes cadres pour rendre visibles leurs compétences auprès des élus et chefs d'entreprise. Par ailleurs, des groupes de travail vont être mis en place sur la création et reprise d'entreprise, le transfert des compétences vers les secteurs porteurs locaux et le télétravail (en prévision notamment de l'arrivée du TGV en 2013).

Ce projet, qui associe bien entendu les acteurs de l'emploi (Maison de l'emploi, ANPE, Chambres consulaires, Boutique de gestion, association de cadres, l'Apec, l'université, une école de commerce...), co-construit avec les femmes elles-mêmes, va leur permettre de s'impliquer dans le développement local tout en consolidant leur propre parcours vers l'emploi. Enfin, Perfégal va apporter son expertise sur le Genre, les freins économiques et sociétaux rencontrés par les femmes et sur l'innovation sociale et tertiaire en travaillant notamment sur la mise en réseau des femmes et l'entrepreneuriat collectif.

Associer économie et lien social

L'entrepreneuriat coopératif féminin est à la base d'un second projet porté par Perfégal. Diverses études, notamment celles réalisées par le cabinet, ont mon-

tré que les femmes rencontrent des difficultés spécifiques en matière de création d'entreprise (accès au financement, manque d'expérience professionnelle, absence de réseaux...). Celles-ci sont liées à la place des femmes dans la société et dans la sphère économique. Mais les femmes sont aussi porteuses d'idées et de projets innovants qui tentent de concilier projet économique, projet de vie et lien social.

Ces projets ont du mal à émerger faute de référentiels pour les structures d'accompagnement, les experts-comptables et les banques. Ils sont aussi fragiles car la volonté d'associer économie et lien social peut occulter la nécessité d'atteindre une certaine rentabilité financière. Le statut coopératif peut être une solution pour consolider économiquement les projets et le statut des femmes qui souhaitent entreprendre.

Dans cette optique, et en collaboration avec la Maison de l'emploi du Pays de Brest, le cabinet Perfégal et l'Union régionale des Scop de l'Ouest vont tester la mise en place d'un atelier Coopérer au féminin, à partir de septembre 2007. Il concernera une dizaine de femmes qui sont déjà installées mais souhaitent développer leur activité, ou qui ont un projet qui n'est pas viable en l'état mais qui peut être consolidé par un apport de savoir-faire complémentaires.

Une étude a été réalisée afin de mieux cerner les besoins et les freins. La formation expérimentale va être centrée sur trois axes de travail :

- l'individu et la coopération ;
- le projet : comment articuler performance économique et sociale ?
- le développement économique et l'ancrage territorial.

L'objectif de cette formation est aussi de construire un référentiel pour les projets dits innovants socialement et en matière de service. Quand il sera formalisé, nous le présenterons aux acteurs de la création d'entreprise et aux banques afin qu'ils se familiarisent avec les projets atypiques et donc qu'à terme des projets de création d'entreprise plus nombreux se concrétisent sur le territoire.

Dans les deux exemples, la question de l'égalité des femmes et des hommes est pensée comme un élément pouvant favoriser le développement économique et l'attractivité territoriale.

Nos études montrent en effet que les femmes cadres et/ou en projet de

création d'entreprise coopérative mettent en avant leur volonté de se réapproprier la valeur travail en réconciliant performance et humanisme et sont très attachées à leur territoire pour la qualité de vie. Elles ont de véritables projets innovants à proposer, encore faut-il qu'elles puissent les exprimer et les développer grâce à une écoute attentive et à un soutien approprié des acteurs du développement local. ■

Isabelle Gueguen

Co-fondatrice de Perfégal

1 « Les politiques en faveur de l'innovation dans les petites villes », étude de l'Association des Petites Villes de France, cahier détaché de *la Gazette des Communes* du 16/04/2007.

2 *Ibid.*, page 10.

3 *Ibid.*, page 11.